Factsheet : Mieux appréhender les prestations paysagères. Textes de commmunication & illustrations

Faciliter un dialogue constructif relatif aux paysages !

Souvent, les différentes perceptions que nous avons du paysage rendent difficile un dialogue constructif sur leur développement futur. Le concept des prestations paysagères a vocation à faciliter ce dialogue grâce à une approche participative permettant de trouver un langage commun. Le Forum Paysage, Alpes, Parcs (FoLAP) de l'Académie suisse des sciences naturelles en collaboration avec des chercheuses et des chercheurs des universités de Zurich et de Lausanne, a élaboré une fiche d'information qui présente ce concept. En se basant sur des études de cas, la fiche d'information montre comment l'approche des prestations paysagères peut trouver son utilité dans le cadre de la gestion du paysage, au niveau local ou régional, ainsi que dans la mise en œuvre de la « Conception 'Paysage Suisse'(CPS) ».

landscape-alps-parks.ch/factsheet/prestations_paysageres

((862 caractères, titre inclus))

Faciliter un dialogue constructif relatif aux paysages !

Pour l'être humain, les paysages ont une importance capitale, que ce soit comme espace de vie, de travail, de loisirs, de culture ou d'activités économiques.

Or, les perceptions diverses que nous avons de ces paysages, rendent souvent difficile un dialogue constructif sur leur développement futur. Le concept des prestations paysagères a vocation à y apporter un soutien. Grâce à une approche participative, les différents acteurs concernés peuvent trouver un langage commun pour exprimer leurs demandes et leurs besoins

En collaboration avec des chercheuses et des chercheurs des universités de Zurich et de Lausanne, le Forum *Paysage, Alpes, Parcs* (FoLAP) de l'Académie suisse des sciences naturelles a élaboré une fiche d'information qui présente ce concept ainsi qu'un modèle cyclique relatif à sa réalisation sur le terrain. En se basant sur des expériences issues d'études de cas, la fiche d'information propose des conseils pratiques permettant l'utilisation du concept dans la gestion du paysage au niveau local ou régional ainsi que dans la mise en œuvre de la « Conception 'Paysage Suisse' (CPS)». Elle constitue également un outil pour répondre à la mission « *assurer les prestations […] que la diversité, la singularité et la beauté du paysage fournissent à l'être humain et à l'environnement* » telle que prévue par le message sur la révision de la loi sur le protection de la nature et du paysage (LPN) de mars 2022.

landscape-alps-parks.ch/factsheet/prestations_paysageres

((1485 caractères, titre inclus))

Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) · Forum Paysage, Alpes, Parcs
Maison des Académies · Laupenstrasse 7 · Case postale · 3001 Berne · Suisse
+41 31 306 93 44 · folap@scnat.ch · landscape-alps-parks.scnat.ch @scnatCH

Promouvoir un dialogue constructif relatif aux qualités des paysages

Pour l'être humain, les paysages ont une importance capitale, que ce soit comme espace de vie, de travail, de loisirs, de culture et d'activités économiques. Selon la « Conception 'Paysage Suisse' » (CPS), ce principe devrait perdurer aussi bien pour les générations actuelles que celles à venir. Or, les différentes perceptions que nous avons de ces paysages, rendent souvent difficile un dialogue constructif sur le développement de notre espace de vie. Le concept des prestations paysagères a vocation à y apporter un soutien. Grâce à une approche participative, les différents acteurs concernés peuvent trouver un langage commun pour exprimer leurs demandes et leurs besoins. En collaboration avec des chercheuses et des chercheurs des universités de Zurich et de Lausanne, le Forum *Paysage, Alpes, Parcs* (FoLAP) de l'Académie suisse des sciences naturelles a élaboré la fiche d'information « Mieux appréhender les prestations paysagères » qui présente ce concept ainsi qu'un modèle cyclique relatif à sa réalisation sur le terrain.

Les « prestations paysagères » décrivent des fonctions et des caractéristiques du paysage qui apportent un bénéfice direct aux individus et à la société en matière économique, sociale et écologique ». Elles permettent d'illustrer les qualités apportées par les paysages aux individus, comme par exemple « identification et attachement », » plaisir esthétique », « détente et santé » et « attrait du cadre de vie et de travail » et également la plus-value qui en résulte pour les habitant·e·s du lieu. Les actrices et acteurs peuvent donc échanger plus facilement sur les qualités paysagères existantes et celles qu'elles ou ils souhaiteraient. Cela contribue par conséquent aussi à une meilleure acceptation des mesures visant la protection et la gestion respectueuse de ces qualités paysagères.

Sur la base d'études de cas menées dans différentes régions de Suisse ainsi que de résultats de recherches au niveau international, les auteures et auteurs de la fiche d'information présentent un modèle cyclique expliquant l'utilisation de l'approche des prestations paysagères dans un contexte régional ou local. Les parties concernées apprennent à 'lire' les qualités naturelles et patrimoniales d'un paysage familier et d'en identifier les prestations existantes et potentielles. Au cours des étapes suivantes du processus, il s'agit d'abord d'impliquer d'autres actrices et acteurs ayant une incidence sur le paysage, mais aussi de créer des structures formelles afin de développer ou de poursuivre les activités liées au paysage.

L'approche des prestations paysagères illustre clairement les prestations que le paysage nous procure. De ce fait, il se distingue de processus de planification participatifs précédents (p.ex. de la Conception d'évolution du paysage CEP) qui tentaient d'évaluer et de coordonner les différents intérêts et demandes en jeu.

En outre, elle constitue un outil pour répondre à la mission « *assurer les prestations […] que la diversité, la singularité et la beauté du paysage fournissent à l'être humain et à l'environnement* » telle que formulée dans le message sur la révision de la loi sur le protection de la nature et du paysage (LPN) de mars 2022.

landscape-alps-parks.ch/factsheet/prestations_paysageres

((3279 caractères, titre inclus))

Figures et illustrations

Les illustrations présentées dans cette fiche d'information sont toutes soumises à la licence CC-BY-SA 4.0.

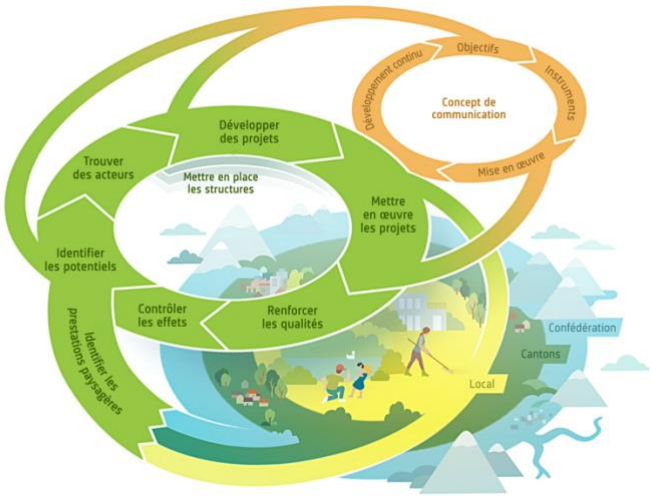

Fig. 1 Modèle cyclique de l'approche des prestations paysagères

Le modèle cyclique illustre l'utilisation pertinente du concept des prestations paysagères dans le cadre d'un processus de développement paysager.
(Illustration : Ralph Sonderegger)

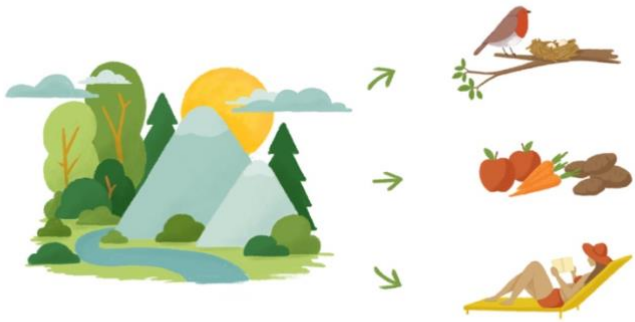

Fig. 2 Les prestations fournies par la nature et le paysage

Concernant les prestations fournies par la nature, le paysage et les écosystèmes, on distingue les prestations régulatrices (p.ex. rétention d'eau), les prestations matérielles (p.ex. production agricole ou sylvicole) et les prestations immatérielles (p.ex. plaisir esthétique et détente). [Illustration : Nadja Baltensweiler (UZHT)]

	Plaisir esthétique – Le ressenti esthétique qui passe par tous les sens – L'accord entre la singularité, la beauté et la diversité – Comprend un paysage plaisant, le bien-être et les sensations qu'il suscite en nous
	Identification et attachement – Les sentiments d'attachement et d'appartenance – Le paysage comme lieu marqué par l'histoire – Le paysage lié à notre propre identité
	Détente et santé – Les paysages améliorent le bien-être physique et psychique – Des espaces favorables à la détente sont bons pour la santé – L'activité physique dans la nature est bénéfique pour notre santé
	Attrait du cadre de vie et de travail – Les paysages attractifs sont des lieux de choix pour y vivre ou passer ses vacances – De belles vues et la proximité de zones de loisir sont des critères importants au moment de s'installer quelque part – Les paysages constituent le capital du tourisme (suisse)

Fig. 3 Prestations paysagères immatérielles

Parmi les prestations paysagères immatérielles figurent surtout le plaisir esthétique, l'identification et l'attachement, la détente et la santé, ainsi que l'attrait du cadre de vie et de travail.
[Illustration : Ralph Sonderegger]